

# L'INDÉPENDANT

## JOURNAL HEBDOMADAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL & D'ANNONCES JUDICIAIRES

L. P. BERGERAC 17, 1712

### ABONNEMENTS

Bergères (ville).....	16 francs 10 francs
Bergères et Départements limitrophes.....	17 — 12 —
Autres départements.....	20 — 15 —

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste

Directeur-Administrateur :

**Robert TAILLANDIER**

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

### TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	2 50
commerciales.....	—	3 —
Petites annonces classées.....	—	1 —
Chronique locale.....	—	2 —

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

## Pourquoi ne pas créer un Office du Ravitaillement ?

La grande majorité de nos concitoyens se lamentent sur les difficultés que provoque le ravitaillement en général.

Nous connaissons tous, hélas ! la durée des temps et il faut bien se rendre à l'évidence.

Il faut se passer de beaucoup de choses ; il faudra peut-être se priver encore davantage.

La Patrie demande à tous ses enfants ce sacrifice nécessaire ; que chacun donc y consente.

Mais ce que l'on demande c'est que la répartition des produits alimentaires soit équitable, faite avec ordre et méthode.

Pour remplir ces conditions, on peut-on admettre, par exemple, qu'il soit organisé à Bergerac un Office du Ravitaillement ?

Son rôle devant consister à la distribution de tous les produits difficiles à se procurer, tels que : sucre, café, huile, savon, etc.

La justice serait ainsi respectée, puisque tout le monde aurait son dû, et pas davantage.

Pour que la méthode et l'ordre puissent présider à cette distribution, on pourrait par exemple l'organiser par lettres alphabétiques, par jour, par heure, par quartier.

Ainsi, plus de longues queues, plus d'heures d'attente aux portes de nos épiceries.

Plus besoin d'être à l'affût pour savoir quel est l'épicier qui vend savon, café, sucre, huile, etc...

Finies les longues courses pour s'entendre dire : Madame, nous venons de donner le dernier morceau, le dernier quart, le dernier paquet, le dernier demi-litre.

Il ne suffit pas d'avoir été chaque consommateur décares ; il est indispensable d'en assurer l'échange.

Notre municipalité toujours en éveil pourrait peut-être, avec l'aide du Syndicat de l'Épicerie, étudier le fonctionnement de cet office de répartition et en faire une réalité.

Avec courage, tous les Français feront leur devoir, car ils savent que ce qui leur est demandé est indispensable au relèvement de la Patrie. Simplement, ils expriment le désir que les pouvoirs publics leur facilitent la tâche.

Nous sommes persuadés que ce sera fait.

Robert TAILLANDIER.

Et dernière heure, on nous fait la communication suivante :

Monsieur le Directeur,

J'en suis ravi que si vous voulez bien accéder favorablement à une suggestion que me parait avoir sa valeur à l'heure actuelle :

Les ménagères ne savent jamais à quel moment arrivent les produits auxquels les cartes donnent droit ; elles perdent ainsi leur temps à aller se renseigner plusieurs fois par semaine auprès de leurs fournisseurs habituels.

A l'arrivée du sucre, par exemple, on pourrait on faire savoir par affiche ou par haut parleur, que ce sucre est à la disposition de la clientèle ? A cette annonce, chaque ménagère se rendrait chez son épicerie ; ainsi pas de queues, pas de courses en ville, pas de perte de temps.

Mais, pour cela, il faudrait que tous les épiceries soient pourvus en même temps.

Et de même pour tous les autres produits soumis au régime de la carte.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

Un Lecteur

## La marche des Evénements au jour le jour

La fin de la semaine a été marquée par la rencontre Hitler-Mussolini, qui doit avoir, sur la conduite de la guerre, de profondes répercussions.

M. Jean Zy a été condamné à la déportation et à la dégradation militaire.

MM Viot et Wittler sont inculpés de défection.

La comtesse Larish Wallerée, fille de Louis de Bavière, qui connaît les secrets de la Cour d'Autriche, vient de mourir misérable dans un asile de vieillards.

La Plevitkats, femme du général Skobine, est morte à la prison de Rennes.

Le général Weygand a quitté Vichy pour l'Afrique du Nord.

M. Piétri est nommé ambassadeur en Espagne et M. de la Baume ira à Berne.

Lundi le maréchal Graziani, commandant en chef de l'armée d'Égypte, est mandé à Rome. La presse italienne annonce que la « rencontre de Brenner » par rapport des déviateurs les plus imprévus, les plus extraordinaires.

Le général Vaullemin a fait ses adieux à l'armée de l'air.

Son E. le Sultan du Maroc a visité la ville Sainte de Salé.

Le chef de la R. A. F. a été relevé de son commandement. Il a été nommé gouverneur général de la Nouvelle Zélande.

Après l'Allemagne, l'Italie et la Hollande maintenant l'heure d'été.

Mardi les informations venant d'Amérique indiquent une coopération anglo-américaine plus étroite.

M. Knox, secrétaire à la Marine, a déclaré : « L'alliance militaire de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon est dirigée contre nous. Ces pays veulent nous faire la guerre. Nous sommes prêts. »

On signale une grande activité militaire en Italie. Le Duce inspecte et donne des ordres. Sans aucun doute, le gouvernement fasciste se prépare à de nouveaux développements dans le bassin méditerranéen.

M. Molotov a reçu l'ambassadeur des Etats-Unis et va recevoir le représentant britannique.

L'évacuation totale du Caire a été décidée.

Le contingent de la classe 1938 qui devait être libéré au cours du présent mois est maintenant sous les drapeaux.

M. Léon Bérard est nommé ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, en remplacement de M. d'Ormonet.

Trois nouveaux internés à Pellissier : P. L. Weiler, administrateur délégué de la société Gnome et Rhône ; Marcel Bloch, ancien administrateur délégué de la société nationale de constructions aéronautiques ; Raymond Philippe, banquier.

Mercredi la presse italienne écrit : « Si Washington lance le défi, les signataires du Pacte tripartite le releveront. » Tous les journaux italiens sont unanimes à déclarer que des décisions immédiates et fulgurantes dans la lutte contre la Grande-Bretagne vont être prises.

Les alertes ont continué sur Londres avec plus de violence.

La presse de Berlin écrit : « Les Anglais comptent sur le général brouillard, mais la grande attaque contre les îles ne tardera plus. »

M. le Maréchal Pétain, chef de l'Etat Français, a prononcé une allocution radiodiffusée. Il a examiné les différents problèmes de l'heure et fait appel pour les résoudre à la vaillance, à la volonté du peuple de France.

Et terminant, il a, une fois de plus, fait appel à l'union.

Joséphine Rome affirms : pas d'offensive de paix allemande ou italienne ?

Un conseil des ministres égyptien s'est réuni au Caire. En résultera-t-il du nouveau ?

M. Camille Barrère, ambassadeur de France, est décédé.

La route de Bizmanis est ouverte.

Himmler va venir à Madrid.

La réouverture de la Route de Paris est envisagée pour le 14 octobre.

### Les femmes se le disent

Pour rester jeune, fraîche, alerte, bien après la quarantaine, il suffit de prendre des Gouttes Floride. Cette préparation végétale concentrée, très ramolée de la femme, assure une circulation parfaite et évite ou supprime toutes les misères féminales (irrégularités et douleurs menstruelles, varices, gonflements des jambes, hémorroïdes). Les Gouttes Floride sont souveraines contre les maux de retour d'âge. Prendre des Gouttes Floride, c'est retarder la vieillesse. Prix : 18 fr. 30 le flacon.

## LES HOSTILITES

Le mauvais temps a sensiblement ralenti les attaques allemandes au-dessus de Londres. Néanmoins, des bombardiers du Reich ont continué leur œuvre de destruction.

La R. A. F., de son côté, opérée chaque nuit des raids sur l'Allemagne et sur les bases d'invasion de la Manche.

Londres se prépare à subir de nouveaux assauts.

Depuis plus d'un mois, la capitale anglaise sert de cible à l'aviation du Reich. Malgré la vigueur de l'offensive on peut dire que jusqu'à maintenant elle a tenu à la coupe.

Il semble que le centre de la guerre va être porté en Afrique, qui deviendrait le théâtre numéro 1 des opérations.

Les puissances de l'Axe vont essayer de frapper la Grande-Bretagne au cœur de son Empire. Tâche difficile entre toutes.

Le maréchal Graziani qui vient d'être appelé à Rome va recevoir de nouvelles instructions. La saison sera particulièrement propice pour une attaque sur l'Égypte.

Les Anglais débarrassent sans cesse des troupes afin de diminuer la supériorité numérique de l'adversaire.

Pour voir clair, il faut attendre la suite des événements, les chefs de l'Axe ayant peut-être l'intention de dévier par avance leur plan d'attaque. R. T.

## A Monsieur le Secrétaire d'Etat Ministre de la Justice

De nombreux contrats, ayant été libérés avec cette clause « pour le durée de la guerre », la question se pose devant les tribunaux de déterminer la date de la fin de la guerre.

S'appuyant sur une très lourde jurisprudence antérieure, les tribunaux et les juristes sont unanimes à déclarer que « l'expiration de la convention de hostilités ne fait pas des faits suffisamment déterminés pour qu'on puisse juridiquement considérer les parties qui ont contracté avec cette clause comme déliées ipso-facto, et qu'il est nécessaire qu'un nouveau décret soit promulgué. »

Je vous prie de penser, Monsieur le Secrétaire d'Etat, Ministre de la Justice ?

Sur un autre plan :

Quand Monsieur le Secrétaire d'Etat, Ministre de la Justice, mettra-t-il fin une fois pour toutes à la lamentable législation sur les loyers ?

Après cinquante et quelques textes, nous voyons en prison Monsieur le Ministre, en remplacement de M. d'Ormonet.

Trois nouveaux internés à Pellissier : P. L. Weiler, administrateur délégué de la société Gnome et Rhône ; Marcel Bloch, ancien administrateur délégué de la société nationale de constructions aéronautiques ; Raymond Philippe, banquier.

### La crise du savon

On ne trouve plus de savon ? A cela rien d'étonnant car le blocus anglais empêche nos bateaux chargés d'arachides de parvenir en France et l'on sait que le savon est fabriqué avec les sous-produits de l'huile.

Il fut un temps où on faisait la lessive sans savon. Il n'est pas très lointain et nous nous en souvenons encore cette recette qui devra être remise en honneur.

Au temps le linge dans l'eau froide qui dissout les matières solubles. On l'essange dans l'eau courante pour enlever les matières albumineuses. On place ensuite le linge dans un covier, on le recouvre et on le laisse ainsi jusqu'à ce qu'on ait une eau trouble et blanche et on arrose d'eau bouillante. L'eau, chargée de carbonate de sodium de la cendre, traverse la masse de linge et s'écoule lentement. On la respère et la fait bouillir à nouveau et on répète sur le linge à plusieurs reprises. Pour contre une lessive, il faut compter cinq heures. Il n'y a plus ensuite qu'à rincer à l'eau courante ; le linge est parfaitement blanc et n'a subi aucune usure.

## Achats de Blé

aux conditions officielles de l'Office du Blé

TOUTES QUANTITÉS PAIEMENT IMMÉDIAT

E. L. Pimouquet & Fils BERGERAC

## Après la bataille

### 1. Le travail des prisonniers en Allemagne

Un certain nombre de prisonniers ont écrit à leurs familles qu'ils travaillent en Allemagne. On me demande dans quelles conditions.

Un récent communiqué nous le fait connaître :

Les prisonniers de guerre intéressés dans des camps en Allemagne, travaillant en conformité des 27 juillet 1939, concernant le traitement des prisonniers.

D'après cette convention, les prisonniers de guerre acceptent de travailler (les sous-officiers à la demande) peuvent être employés à certains travaux. Ces travaux doivent cependant avoir un rapport direct avec les opérations de guerre.

On se demande donc pas, aux prisonniers, en Allemagne, de participer au transport des armes, munitions, ou matériaux destinés à l'armée.

Le mode de travail des prisonniers de guerre a été établi par le haut commandement des troupes allemandes, en accord avec le ministre des travaux de Reich.

L'administration du travail des prisonniers de guerre est subordonnée au ministre allemand du travail et c'est elle qui, guidée par les principes de cet accord, réglemente le travail qui doit être exécuté.

C'est la raison pour laquelle on a organisé, dans les camps allemands de prisonniers, des services de répartition du travail qui sont dirigés par des employés de l'administration du travail des prisonniers.

Ces services doivent examiner les prisonniers pour décider s'ils sont capables de non d'exécuter des travaux de prisonnier. Il va s'en dire que l'employeur qui désire employer un prisonnier de guerre, doit payer pour leur travail une redevance fixée par les services d'organisation du travail des prisonniers. Il y a lieu de mentionner que, en ce qui concerne les prisonniers touchant une indemnité en conformité de la réglementation des assurances sociales du Reich.

II. Envoi de colis

Un communiqué paru dans les journaux bordelais a créé une certaine confusion.

Dans le dernier numéro de l'Indépendant, il a été dit que les colis postaux jusqu'à un poids de 5 kilos pourraient à nouveau être adressés aux prisonniers de guerre. Ces dispositions, qui n'étaient valables que pour les envois au départ de la zone libre, ont été étendues, à la date du 2 octobre, pour les envois au départ de la zone occupée, d'où il n'a vait jamais été permis de faire des expéditions. Mais pour cette dernière, il a été fixé une limitation dans le nombre des colis.

Plus de tel, un départ de la zone libre. Cependant, il est prudent d'espérer que les premiers envois afin d'éviter un afflux considérable de colis de 5 kilos, qui entraînerait un retard dans l'acheminement.

La Croix-Rouge, me demande-t-on, se charge-t-elle de l'expédition des colis ? Le colonel de Tessières, président du Comité de Bergerac, a organisé, place Doublé (ancien local du Syndicat agricole) un centre de rassemblement de colis qui ont été envoyés aux prisonniers dans les camps de France seulement (effets chauds, vivres... se référer exactement aux avis de la presse préconisant ce qui peut-être envoyé. Les dons en nature ou en argent sont reçus par une dame de la Croix-Rouge. Les objets reçus sont ensuite envoyés à l'Allemagne, de là transportés dans les camps par camions accompagnés et remis directement aux prisonniers. Il n'y aura donc ni fuite, ni perte, et les prisonniers bénéficieront de tout l'effort pour leur venir en aide. Le centre de réception fonctionne depuis le lundi 30 septembre de 9 h. à 14 heures et de 14 h. 30 à 17 h., sans interruption.

Pensez à nos prisonniers, et répondez d'urgence à l'appel du Colonel de Tessières.

Par ailleurs, la Croix-Rouge s'occupe des prisonniers en Allemagne, et 20 000 collections de vêtements ont été expédiées à la date du 4 octobre.

Une collection comprend une capote, un pantalon, une vareuse, une paire de chaussures, un chapeau, un bonnet de police, un chandail, deux chemises, deux caleçons, deux paires de chaussettes, des bandes molletières et une couverture.

Pour les camps de France, 40 000 collections ont été distribuées.

Toutes les propositions sont prises pour que ces distributions soient faites avec justice.

L'œuvre de la Croix-Rouge est immense. Mais il importe de savoir que tous ces envois sont anonymes, et qu'il ne se charge pas de la transmission des colis individuels que voudraient lui re-

## SOYEZ GÉNÉREUX POUR NOS SOLDATS

L'hiver dernier d'innombrables générosités de Français ont permis d'apporter un réconfort moral, passant à nos soldats en leur procurant lainages, distractions, jeux, lectures.

Cet hiver, l'infortuné des prisonniers appellera d'autres dévouements et dans chaque famille on tient à cœur d'envoyer chaque quinzaine, chaque semaine ou plus le colis attendu.

Mais il est une autre catégorie de militaires qui mérite également notre sollicitude, les démobilisés appartenant à la zone interdite ; après avoir combattu on travaillé pour le pays, ils n'ont pu partir les uns après les autres leurs camarades de la zone libre on de la zone occupée qui regagnaient leurs foyers. Eux restent, loin des leurs, de leurs femmes et de leurs enfants dont ils ne peuvent plus recevoir de nouvelles.

Ils vivent ensemble dans des groupements de travailleurs logés dans des baraquements, bientôt les longues soirées d'hiver vont les voir rassemblés, évoquant le foyer laissé là-bas dans le Nord devenu plus lointain qu'un pays étranger.

Pour éviter à nos soldats cette impression de dépaysement, de solitude, il faut leur organiser un foyer, où ils trouveront quelques distractions.

De bonnes volontés se chargeront de l'organisation matérielle, mais il nous faudrait des dons. Les Français qui n'ont pas subi l'épreuve de l'évacuation, qui n'ont pas abandonné un instant leur foyer, ceux qui ont retrouvé le leur après la bataille, se feront un devoir d'être généreux.

Jeux de cartes, d'échecs, de dés, de dominos, livres, revues, tous les dons seront accueillis avec reconnaissance.

Adressez vos dons en espèces ou en nature à M. le colonel commandant le groupement 10 B, camp de Creysse, en spécifiant : Don pour le foyer du soldat. Ou au bagage, obtiennent à jour de Justice, Bergerac.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Nous faisons connaître à nos lecteurs qu'à partir de la semaine prochaine paraîtra dans notre journal une chronique juridique relative spécialement aux questions agricoles, artisanales et commerciales.

Cette chronique comprendra un commentaire succinct, mais aussi complet que possible, des textes essentiels qui paraissent actuellement et forment la nouvelle législation.

Nous nous sommes assurés à cette fin le collaboration de notre ami M. A. Lalan, dire Zingerevitch, récemment démobilisé, avocat en droit, avocat au barreau de Bergerac.

STATION SERVICE PHILIPS

R. ROUSSET 43, rue Neuve, BERGERAC - Tél. 392

DÉPÂNEZ vous récepteurs et amplis Vous PRÉSENTERA bien! ses nouveaux modèles 40/41.

Tribunal Correctionnel

Audience du 3 octobre 1940

Vois de bicyclettes. — Fréde Bernou, 49 ans, de Lalorce, se voit pour ce motif infliger le peine de dix jours de prison.

Pour un fait analogue, Charles Drane, 50 ans, réfugié à Bergerac, est condamné à 10 jours de prison avec sursis, et le receveur, Elise et Maurice Cléret, 52 et 38 ans, réfugiés, obtiennent 10 jours de prison avec sursis.

Tromperie sur le poids. — Deux boutaniers de Bergerac, Jean P... 42 ans, et M. P... 38 ans, ont été condamnés à 30 fr. d'amende.

Coups et blessures. — François H... 30 ans, chauffeur à Gardons, est condamné à 30 jours de prison et à une convention de 5 francs.

Le flemme G... ouvrier d'usine, fera un jour de prison et 10 fr. d'amende. — Le flemme de Jend. — Le manœuvre Emile P... 41 ans, est assésé ardeur. Pour s'être appropriés les engins d'autrui, il est condamné à 3 jours de prison avec sursis.

Chasse en temps prohibé. — Jean D... 74 ans, sans profession, de Rouquette, paiera une amende de 100 francs. Son arme est confisquée ainsi que son permis général.

Outrages à mains. — Louis G... 30 ans, électricien, de Saint-Cernin-de-Lalonde, est condamné à 10 francs d'amende avec sursis.

mettre les familles pour leurs prisonniers. Ces colis doivent être remis aux gares (5 kilos maximum) ou aux bureaux de poste (1 kilo maximum).

Un Ancien Combattant.

## CHRONIQUE LOCALE

L'ouverture de la chasse. — Dimanche à 8 heures l'ouverture de la chasse a lieu. Les chasseurs et chiens battaient les bois environnants.

Et si pendant le jour tout est en fête, les échos des vallons n'ont pas cessé de se faire entendre par les coups de feu — par ces temps de restrictions, il faut aussi souligner la police — mais amateurs cependant ne revifrent pas brocolis.

— Le printemps, relativement sec, a favorisé les cueillettes et la reproduction, nous disant à nos yeux d'oublier pas, en outre, que l'an passé on n'a peut-être pas eu de chasse. Pour ces deux raisons, le gibier est plus abondant que lors des ouvertures précédentes.

Rappelons que la chasse n'est autorisée que deux jours par semaine, le jeudi et le dimanche.

LES E. L. Pimouquet & Fils SONT ACHETEURS de toutes quantités de SACS VIDES D'OCCASION

Carnet blanc. — C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de Mlle Suzanne Escayrat avec M. Jean Louis Garnier, le 25 septembre, en la Primatiale Saint-Marc.

Le mariage a été célébré dans l'intimité le mercredi 25 septembre, en la Primatiale Saint-Marc. Escayrat nous adresse nos félicitations, et ses époux, nos meilleurs vœux.

Quintonine se trouve à nouveau dans toutes les Pharmacies Le flacon : 5 fr. 85

Obsèques. — Nous avons le profond regret d'annoncer que M. Pommer, l'honorable pharmacien de la rue Sainte-Catherine, s'est éteint à l'âge de 72 ans, le 25 septembre, à 15 heures, à l'âge de cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées, mardi, à 10 heures, au milieu d'une très nombreuse assistance.

Aux parents, à leur douleur, nous adressons nos condoléances et nos sympathies.

La section Socialiste de Bergerac vient de perdre un de ses membres Raymond Dubois, le 25 septembre, à l'âge de 19 ans.

A la J. O. C., il apporte durant trois ans tous son ardeur et son dévouement, tous ceux qui l'ont connu garderont de lui un souvenir durable.

Ses obsèques auront lieu à Notre-Dame, le samedi 5 octobre ; tous les groupements de jeunesse catholique de la ville étaient représentés.

La J. O. C. les en remercie et renouvela à Madame Dubois et à toute sa famille le témoignage de sa respectueuse sympathie.

Vol et arrestations. — Le 29 septembre dernier, M. Eugène Rigard, 87 ans, cultivateur au Pelli-Jours, commune de Bergerac, constata la disparition de quelques outils aratoires lui appartenant, à savoir : une pioche, un fourche, une roulette avant-train de charrue vigneronne, un anneau d'attelage, une deuxième roulette pour chariot, une fourche, un marteau, une pelle commune, le tout d'une valeur d'environ 300 francs.

M. Henri Favard, 62 ans, propriétaire à Saint-Léon-des-Vignes, constata à son tour qu'il lui avait été construit un mail de chasse portant la marque d'une maison de Bergerac.

Puis, ayant été déposé, la gendarmerie de notre ville procéda à une enquête, et une perquisition au domicile du nommé Raymond Boyer, 37 ans, cultivateur au Pelli-Jours, permit de découvrir les objets et mail dont il s'agit, ainsi qu'un deuxième mail de chasse.

M. le chef d'arrestation, il comparut samedi devant M. le juge d'instruction qui déclara mandat de dépôt, et Boyer fut transféré à la maison d'arrêt de Périgueux.

Le 30 septembre, vers 19 heures, des militaires à l'équipement lui appartenant, de M. Abel Gignoux, 78 ans, cultivateur à Caprot, et firent mail basé sur un somme de 330 francs, un rasoir avec son cuir et une savonnette d'une valeur de 25 francs.

La gendarmerie de Monpezat ouvrit une enquête et appréhenda les nommés Gérard Dubouche, 45 ans, mineur de Lens, et Eugène Leclercq, 38 ans, mineur sur métaux à Lamoignon/Isoud (Mans).

Ces deux individus furent placés sous mandat de dépôt, et dirigés sur le maison d'arrêt de Périgueux.

CHAUSSURES

APPELLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles Les meilleures marques Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Commencement d'incendie. — Dimanche, vers 4 heures 30, un commencement d'incendie se déclara dans un immeuble de la rue des Fargues, occupé par M. Baldezar; il fut rapidement éteint.

La population de Bergerac. — Répondant aux parents et aux amis de la 1<sup>re</sup> compagnie des Compagnons de France, à Bergerac, un substaible à Beaulieu (Cl. du Marché Pétit), par lequel circulent des bruits sur l'immolation des Compagnons, les chefs, assistants, chefs d'équipe et compagnons de la compagnie de Beaulieu assurent leurs parents et leurs amis que leur société, quoique modeste, est saine et s'élève. Malgré tous les bruits occasionnés par leur travail (construction d'une route), le rationnement (pâtis, viande, etc.), le ravitaillement dans la commune de Beaulieu, les Compagnons mangent à leur aise. Et c'est d'un commun accord que tous protestent contre les bruits et racontars lancés à Bergerac par certains Compagnons défectueux expulsés depuis plusieurs jours de notre grand mouvement national.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Aux Enfants de France

Dimanche dernier, devant un public très nombreux, s'est déroulé le match d'association mettant aux prises les 20<sup>e</sup> R. I. et l'équipe première des Enfants de France de Bergerac...

A LA FORCE

Un match sensationnel

En effet, les sportifs forcistes et de la région appréhendent avec plaisir que dimanche prochain, 19 octobre, l'équipe première des Enfants de France de Bergerac donne la réplique à l'Association Sportive Forciste...

Les Chefs d'équipiers de la 15<sup>e</sup> Compagnie Indochinoise à leur Commandant

A notre Capitaine, M. Mochet. Profitant de cette réunion intime, nous voudrions vous faire entendre quelques mots sortis du profond de nos cœurs.

Une habitude à conserver

C'est celle qui consiste à prendre après les repas du soir une tasse de tisane qui facilite le travail des organes digestifs. Cette tisane, vous la voulez agréable, mais pourquoi pas également active et bienfaisante ?

Les Spectacles

CINÉMA CYRANO

Vendredi, samedi, dimanche, 20 h. 30. Samedi, dimanche, 20 h. 30. Dimanche, 20 h. 30.

Etat-civil de la ville de Bergerac

Du 3 octobre au 8 octobre 1940.

Normand Alain, avenue Calmette. Renon Pierre, avenue Calmette.

CHRONIQUE SPORTIVE

La réouverture en rugby à Piqueuxilloux

Club Athlétique Brivatois entre U. S. B. L'Union Sportive Bergeracoise participe dans le bel effort qu'elle poursuit depuis plus de deux années.

Clinique Moderne Dentaire

SOINS de la BOUCHE et des DENTS par chirurgien-dentiste diplômé

Extraction sans douleur : 15 francs. Réparation en 48 heures. — Retenue ou transformation d'appareil sans prix les plus intéressants. Consultations gratuites

La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS

REMERCIEMENTS

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

Monsieur Paul DUREUILH

FOIRES ET MARCHÉS

Marché de Bergerac du 5 octobre

Œufs, 12 fr. la douzaine, en très faible apport.

Poissons, 12 fr. ; poules, 9 à 10 fr. ; canards, 8 fr. ; pintades, 12 fr. ; lapins, 7 fr. ; le tout le demi-kilo.

Pigeons, 20 à 25 fr. la paire.

Cépes, 6 fr. ; noix, 4,50 ; châtaignes, 2,50 le demi-kilo.

Sauces, 1 fr. ; épandais, 4,50 ; cresson, 1 fr. ; le tout la boîte.

Choux, 1 à 2 fr. ; scaroles et chlorocées, 0,75 ; céleri, 1 fr. ; céleri-raves, 1 fr. ; le tout le pied.

Pommes d'été, 2 à 3 fr. ; pêches, 5 à 8 fr. la douzaine.

Pommes de terre, 3 fr. à 3 fr. 50 le demi-kilo.

Marché aux bestiaux de Bordeaux du lundi 7 octobre

Bœufs. — En réserve à l'abattoir, 35 ; amenés, 349 ; vendus, 333 ; invendus, 14.

Prix des 100 kilos, poids mort : Extra, 1500 fr. ; 1<sup>re</sup> qualité, 1400 fr. ; 2<sup>e</sup>, 1300 fr. ; 3<sup>e</sup>, 1200 fr.

Taureaux. — En réserve à l'abattoir, 15 ; amenés, 97 ; vendus, 91 ; invendus, 6. Prix des 100 kilos poids mort : Extra, 1450 ; 1<sup>re</sup> qualité, 1350 ; 2<sup>e</sup>, 1300 ; 3<sup>e</sup>, 1250.

Vaches. — En réserve à l'abattoir, 91 ; amenés, 311 ; vendus, 308 ; invendus, 15.

Prix des 100 kilos poids mort : Extra, 1500 ; 1<sup>re</sup> qualité, 1400 ; 2<sup>e</sup>, 1300 ; 3<sup>e</sup>, 1200.

Veaux. — En réserve à l'abattoir, 89 ; amenés et vendus, 87. Prix des 100 kilos, poids mort : Extra, 1900 fr. ; 1<sup>re</sup> qualité, 1800 fr. ; 2<sup>e</sup>, 1700 fr. ; 3<sup>e</sup> qualité, 1750 fr. ; 4<sup>e</sup> qualité, 1700 fr. ; 5<sup>e</sup> qualité, 1650 fr.

Moutons. — En réserve à l'abattoir 334 ; amenés, 537 ; vendus, 537. Prix des 100 kilos, poids mort : Extra, 1800 fr. ; 1<sup>re</sup> qualité, 1700 fr. ; 2<sup>e</sup>, 1600 fr. ; 3<sup>e</sup> qualité, 1500 fr. ; 4<sup>e</sup> qualité, 1400 fr. ; 5<sup>e</sup> qualité, 1300 fr. ; autres qualités, de 2.400 à 2.450 fr.

Observations

Marché important, mais avec un grand nombre d'animaux de qualité médiocre.

Vente bonne dans l'ensemble, très bonne sur les animaux de choix ainsi que sur le veau, les moutons et les agneaux.

Cours maxima dans toutes les espèces.

Marché aux vœux de Conon du lundi 7 octobre

Amenés sur le marché : veaux, 3 ; génisses, 35. Total 64 ; vaches, 35 ; invendus, 6. Ags : 3 jours à 1 an.

Veaux : première catégorie, 175 à 225 fr. ; 2<sup>e</sup>, 125 à 150 fr. ; 3<sup>e</sup>, 80 à 100 fr.

Génisses : première catégorie, 275 à 325 fr. ; 2<sup>e</sup>, 225 à 250 fr. ; 3<sup>e</sup>, 125 à 200 fr.

Par suite du maintien de l'heure d'été, l'ouverture du marché aura lieu désormais à 9 heures au lieu de 8 heures.

Communiqué par le service municipal du marché.

ÉLECTRICITÉ

dans toutes applications

Camille BOURON

Route du Saint-Onger BERGERAC

Forces, lumières, sonneries, rebobinage, installation d'usines à prix forfaitaire.

ATELIER SPÉCIAL DE BOBINAGE

Route de Figeac à Rive pour séchage de moteur

Etude de M<sup>e</sup> HERTZOG, notaire à Bergerac

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Louis Pierre FAVEREAU, notaire civil de notaire, demeurant à Bergerac, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Bergerac, suivant ordonnance en date du onze octobre mil neuf cent trente-neuf, à l'effet de suppléer pendant la durée de la mobilisation M<sup>e</sup> Edouard HERTZOG, Chevalier de la Légion d'Honneur, notaire à Bergerac, actuellement sous les drapeaux, étant suppléé par mil neuf cent trente-neuf, enregistré le treize septembre mil neuf cent trente-neuf, folio 80, n<sup>o</sup> 108 par le receveur qui a perçu les droits,

Monsieur Pierre René BRETON, commerçant et Madame Amélie GAGNAIRE, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue du Marché,

Ont fait donation à Monsieur André BRETON, employé de commerce, leur fils demeurant à Bergerac, rue du Marché,

De fonds de commerce de parapluies, mailles, articles de voyages et maroquinerie, exploités par eux à Bergerac, rue du Marché, n<sup>o</sup> 13, comprenant la clientèle et l'achalandage, l'enseigne et le nom commercial, le matériel servant à l'exploitation de dit fonds.

L'entrée en jouissance est immédiate.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'Etude de M<sup>e</sup> HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 31 de la loi du vingt-neuf décembre mil neuf cent trente-trois, au Bulletin annexé du Journal Officiel, a paru le 2 octobre 1940.

Pour deuxième insertion.

Signé : Ed. HERTZOG.

Compagnons de France

une seule maison peut vous assurer tous les ARTICLES qui vous sont indispensables : :

CUIRS & TOILES

et toutes PIÈCES sur commande

c'est la

Sellerie Moderne

33, Rue Neuve, Bergerac

RECHERCHE

portefeuille assurances. Prix : 150.000 environ.

Bureaux : commerce de France, 2 millions - démas, etc. - J. DURMÉRIEL, 52, place Gambetta, Bergerac. 549

LÉGUMES

Boissons. Les 5 kilos. Fr. 10 à 15, rue du Marché, au fond du couloir. 530

CHASSE

interdite sur la propriété de M. R. Arnaud, à Lavergne, commune de Prigord. 520

DÉFENSE DE CHASSER

dans les propriétés de Lespinasse et des Grèves. 525

A VENDRE

Harnachement de cavalier complet et un fusil de chasse. S'adresser 27, rue Valaite. 535

SUIS ACHETEUR

Machine à écrire occasion. Faire offre écrite au bureau du journal qui transmettra. VBA 1780. 524

JEUNE FEMME

demande travail à domicile. Très bonnes références. Prendre adresse au bureau du journal. 510

A LOUER MEUBLE

à l'usage, arr. bord de Dordogne, grande maison d'habitation et petit domaine, comprenant huit pièces principales, garage pour auto, eau, électricité, jardin, verger, grand parc, bassin, cour, mille fleurs par mois, payables par trimestre, et d'avance. S'adresser au bureau du journal. 515

METAYER

demandé pour propriété 15 hect. Bergerac. Conditions intéressantes. Prendre adresse au bureau du journal. 494

J'AI ACHETEURS

pour maisons en ville et propriétés rurales. Les intéressés à M. Mourlet, 102, rue Neuve-d'Argenson. 498

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

ACHAT, VENTE, Maisons, Propriétés, Commerces, Prêts hypothécaires, Rentas viagères, etc. S'adresser à M. MISSEQUE par l'Agence MISSEQUE Place de la République, Bergerac 327

VINS

Vous désirez vendre votre récolte au plus haut cours. Favorablement réception. Fortes échéantilles copieuses. Teyssier, 164, rue du Marché, Bergerac. 464

VINS ET MARGES

MM. les Propriétaires de vignes de la région de Bergerac sont prévus que M. X. VALINS achète marges, sous-marges, lies de vins vins de toutes provenances. Nouvelle adresse : rue André Theuriel, à Bergerac. Laboratoire et Bureau. 458

VINS EN GROS

livraison à domicile, toutes primes. S'adresser 19, rue Valaite, téléphone 378. 529

DOMAINE

de 22 hect., terres d'excellente qualité, 2 sources, bois à couper (50 000 fr. environ), vignes, parc, etc. Jolie chartronne 6 pièces, agrémentée, état neuf, belle décoration. Grands états, maison colorée possible, route et court empierrées, chaplet mort. Adresse au journal. 530

BONNE STENO-DACTYLO

18 ans, cherche place. S'adresser au bureau du journal. 537

CULTIVATEUR

réfugié demande à louer ferme de 50 à 80 hectares en bonne terre. S'adresser au bureau du journal. 536

PETIT COCHON

à vendre, Meunier de Landrivie, Lamontagne-Montastruc. 535

ON DEMANDE

ouvriers en bois et menuiserie. Se présenter au Vieux, orthopédiste, rue La Dédicte, Bergerac. 533

BOUTEILLES VIDES

à vendre, toutes sortes. Adresse : TRYSSE, vins, 14, rue du Marché. 541

A VENDRE

fourgon 1000 Peugeot-Simca V. 8<sup>vo</sup> Galerie Moderne. 545

LES CHAUSSURES ALBERT

7, Rue du Marché — BERGERAC

En face la Poste

Malgré les difficultés actuelles, feront toujours ce qui est possible pour que vous soyez satisfait.

VENTE DE CONFIANCE

Nous offrons :

BOIS DE CHAUFFAGE

CHÈNE DE PIED Livraison rapide par toute quantité

Charbon de Bois concassé et criblé pour Gazogène

Charbon de Bois pour Usage Ménager

E. LESPINASSE

au Prince, Bergerac

Télé. 311

A la carte et sur commande

L'AUBERGE DU Moulin Fleuri

à 9 kilomètres de Bergerac

LANDRIVIE, près Lamontagne-Montastruc

Tout le Monde en parle

SCULPTURE-ÉBÉNISTERIE